



COMMUNIQUÉ

Desserte aérienne : le maire de Saint-Pierre exprime à nouveau son ras-le-bol !

Dans un courrier en date du 26 octobre, Yannick Cambray interpelle le préfet au sujet de la situation « dégradée » de la desserte aérienne depuis la crise de la COVID.

Auparavant, « les habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon pouvaient bénéficier, durant la période hivernale, de 3 vols ATR à destination de Saint-Jean de Terre-Neuve, de 4 vols ATR vers Halifax (les lundi, mercredi, vendredi et dimanche) et du vol ATR habituel du samedi, vers Montréal. Ainsi, quasiment chaque jour de la semaine (à l'exception du jeudi), on pouvait « sortir » du territoire. »

Cette desserte équilibrée était appréciée tant par les passagers en EVASAN que par les personnes ou les associations qui souhaitaient profiter d'une fin de semaine à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse ou au Nouveau-Brunswick. Ces liaisons régulières représentaient également de multiples possibilités de voyager vers le continent européen.

Le maire regrette la suppression du vol de vendredi vers Saint-Jean de Terre-Neuve et du vol du dimanche vers Halifax, la réduction des vols vers la Nouvelle-Écosse ayant également un impact important sur l'acheminement du courrier.

Yannick Cambray milite également pour l'augmentation du nombre de vols directs vers l'Hexagone.

Se faisant le relai des plaintes de plus en plus nombreuses des résidents, le maire conclut en indiquant que cette situation est également très « pénalisante » pour le désenclavement de notre Archipel, sans parler de l'image désastreuse pour son attractivité.

Espérons que la desserte aérienne de l'Archipel trouve au plus vite un mode opératoire qui réponde aux besoins de nos habitants.